#### La trépanation préhistorique / par Joseph de Baye.

#### **Contributors**

Baye, J. baron de, 1853-1931. Royal College of Surgeons of England

#### **Publication/Creation**

Paris: Ernest Leroux, 1876.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/cx5dk7ty

#### **Provider**

Royal College of Surgeons

#### License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

# TRÉPANATION



IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN

# TRÉPANATION

# PRÉHISTORIQUE

EXTRAIT

DE

# L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

OUVRAGE EN VOIE DE PUBLICATION

PAR

### JOSEPH DE BAYE

Correspondant du ministère de l'instruction publique, Membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, de la Société d'Anthropologie de Paris, de la Société française d'archéologie, etc..., etc..., etc...



## PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR 28, RUE BONAPARTE, 28

# PRÉHISTORIQUE

EXTRAIT

20

# L'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

MOUTH STEER TO TIOUR WE STREET TO

224

## JOSEPH DE BAYE

Correspodent de misistere de l'astrocion pedigno, Vereire correspondent de la Société des Antiqueless de l'astro.



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, ...



unes contumes très genéralisée Adi Engelhardt, dans une correspondance particulière de récepte date, me donnait les ren-

# TRÉPANATION

## PRÉHISTORIQUE



EPUIS quelques années un sujet nouveau est venu enrichir le programme des études préhistoriques. La trépanation à l'époque néolithique a été l'objet de nombreuses observations de la part des anthropologistes et des archéo-

logues. Des recherches intéressantes ont été provoquées par la découverte de rondelles crâniennes, de crânes perforés et de fragments crâniens. M. le D<sup>r</sup> Prunières a signalé d'abord ces différentes pièces, provenant des dolmens de la Lozère, recueillies par lui et interprétées avec une grande sagacité.

Les grottes néolithiques découvertes dans la vallée du Petit-Morin nous ont donné également des crânes perforés, des rondelles crâniennes, des amulettes détachées du crâne humain.

Les faits transmis par M. le général Faidherbe ont aussi révélé à la connaissance des archéologues l'existence de crânes qui avaient subi des pertes de substance. Les moulages de ces crânes trouvés dans les dolmens de Roknia (Algérie) constituent, avec les pièces observées dans la Lozère et la Marne, un fonds de documents précieux que M. le D<sup>r</sup> Broca a brillamment exploité.

Les savants étrangers ont également remarqué un crâne, ayant subi des pertes de substance, dans l'allée couverte de Borreby, Danemark. Ce fait, encore inédit, développe singulièrement le champ des observations qui tendraient à établir une coutume très-généralisée. M. Engelhardt, dans une correspondance particulière de récente date, me donnait les renseignements suivants, qui paraissent autoriser les mêmes déductions : « Après avoir réfléchi, écrit-il, aux trépanations « et aux perforations que vous avez eu la complaisance de « me faire voir dans votre intéressant musée, et après avoir « examiné notre série de crânes attribués à l'âge de la pierre, « je ne trouve là rien de correspondant. Il y a cependant dans « un crâne provenant d'un dolmen à Nœs (île de Falster) qui « contenait des antiquités de l'âge de la pierre, un trou oblong « de 55 millimètres de longueur sur 44 millimètres de largeur. « Ce n'est pas une trépanation, mais une blessure, et l'homme « y a survécu. Toute la tête s'est trouvée dans un état « maladif. »

Les contours de cette perforation, dont M. Engelhardt nous a obligeamment envoyé le dessin, sont tellement réguliers, qu'on ne saurait les attribuer à une blessure sans un réel embarras. Il faut une main puissante, une arme sûre et un sujet s'y prêtant avec une grande bonne volonté, pour produire une semblable perte de substance avec une si complète netteté. Nous savons tout le prix que l'on peut attacher à l'opinion d'un homme aussi distingué que M. Engelhardt, mais n'aurait-il pas éprouvé d'abord l'impression subie par d'autres savants illustres qui abandonnèrent ensuite l'idée de voir dans certaines perforations le résultat d'une blessure pour reconnaître une trépanation? Cet état maladif général du crâne favorise énormément l'hypothèse d'une trépanation artificielle motivée par une affection pathologique de la table crânienne. Nous ne pensons pas nous tromper en disant que les perforations traumatiques n'ont pas ordinairement pour effet d'affecter tout le tissu osseux du crâne. Enfin, des constatations, faites chez certains insulaires de la mer du Sud, établissent que la trépanation est encore en usage de nos jours parmi ces peuples. Ils pratiquent cette opération, comme moyen thérapeutique dans le traitement de quelques affections particulières.

Des traces incontestables de cette étonnante habitude ont été également retrouvées sur d'autres points. Elles concourent évidemment au même résultat, bien qu'elles ne revêtent pas un caractère aussi significatif.

La question est donc introduite, elle fait partie du domaine

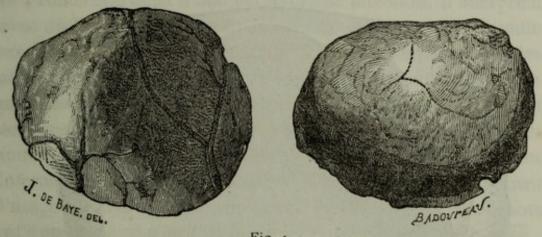


Fig. 1.

des études préhistoriques. Des faits nouveaux surgiront, il n'en faut pas douter. Ils jetteront incontestablement une nouvelle lumière sur le sujet, mais l'intérêt ne fera que s'accroître.

Les Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris ont publié les savantes démonstrations de M. le Dr Broca. Cependant, les données sur lesquelles s'appuient les archéologues n'ont pas encore été réunies de manière à former un ensemble facile à consulter. Elles ont besoin, en outre, d'être complétées, car tous les faits observés n'ont point encore été publiés et discutés.

Au Congrès de Lyon pour l'avancement des sciences tenu en 1873, M. le D<sup>r</sup> Prunières soumit à l'examen des membres de la section d'anthropologie une rondelle crânienne de forme elliptique qui leur inspira le plus vif intérêt (fig. 1). Cette pièce avait été détachée du pariétal. Les bords, taillés en biseau du côté convexe, avaient été soigneusement polis. Des observations anatomiques très-attentives qui furent faites, il résulta que le fragment crânien provenait du pariétal droit. Cette partie du

crâne est évidemment indiquée par la direction de l'artère méningée moyenne. La branche principale de cette artère est en effet représentée par son sillon vasculaire parfaitement visible.

Cette rondelle avait été trouvée dans l'intérieur d'un crâne exhumé des dolmens de la Lozère. Le crâne qui la contenait présentait lui-même une ouverture sur le pariétal droit et l'orifice offrait des ressemblances qui inspirèrent l'idée d'un rapprochement avec la rondelle elle-même. La comparaison, néan-



Fig. 2.

moins, ne permit pas de considérer la rondelle comme ayant été enlevée au crâne qui lui servait de réceptacle.

L'examen d'un autre crâne (fig. 2), dont la plus grande partie avait été enlevée par des opérations successives, offrait, au point de vue de la couleur et de l'épaisseur, des ressemblances qui suggéraient la pensée de lui attribuer le fragment qui avait primitivement attiré l'attention. Les bords s'y adaptaient d'une manière frappante; cependant, il était difficile d'affirmer avec certitude que la perte de substance était comblée par le fragment même qui avait fait, avant l'ablation, partie intégrante du crâne.

Les dolmens ont fourni successivement des crânes humains

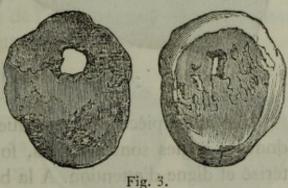
avant éprouvé des pertes de substance. L'étude attentive qui en a été faite établit comme un fait général que les bords des ouvertures ont été sciés et polis. Il est probable que la forme en biseau n'était pas intentionnellement recherchée; il y a lieu de la considérer comme résultat naturel nécessaire du mode d'opération employé pour pratiquer l'incision destinée à détacher les fragments crâniens.

Les crânes perforés et les fragments qui en avaient été détachés ne restèrent pas dans l'oubli. Ils furent, de la part du Dr Prunières, l'objet d'une persévérante attention. Il interpréta avec un heureux succès toutes ces pièces d'une si intéressante nouveauté. Il offrit ensuite dans le même genre aux études anthropologiques de nombreux sujets d'investigation. Un fragment de crâne humain affectant une nuance particulière ne put échapper à sa perspicacité. Ce fragment porte à ses deux extrémités opposées deux encoches, réunies sur les deux faces interne et externe par un sillon. Ces dispositions indiquent l'usage auquel le fragment devait être affecté. Tout dénote qu'il était destiné à être suspendu et porté comme amulette.

Pendant que M. le Dr Prunières découvrait ces pièces crâniennes, moi-même, de mon côté, en 1872, j'avais l'occasion, en pratiquant des fouilles, de constater des faits analogues dans nos stations de la vallée du Petit-Morin. J'ai, en effet, recueilli

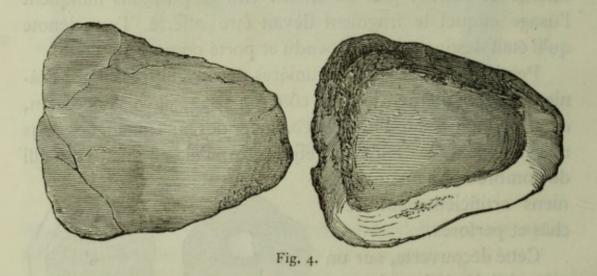
de nombreux fragments crâniens artificiellement détachés et perforés.

Cette découverte, sur un point si éloigné, dans des stations d'une nuance différente, vient donner une nouvelle importance aux faits signalés par M. Prunières.



Les fragments crâniens trouvés dans les grottes de la Marne sont nombreux et variés. Une pièce ellipsoïde (fig. 3), ensevelie dans les couches pulvérulentes qui accompagnaient les ossements des grottes, a été comparée par M. Broca à celle communiquée au Congrès de Lyon par M. Prunières. Elle présente

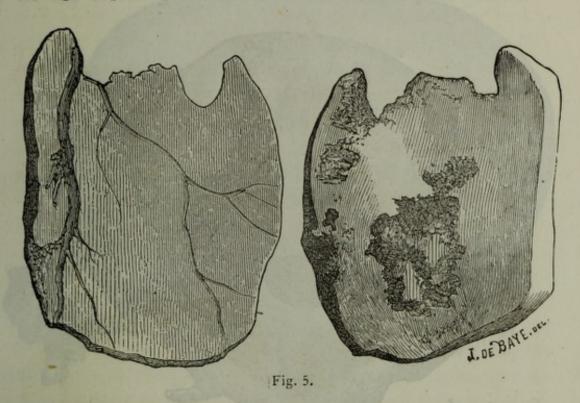
effectivement avec cette dernière de grands traits de ressemblance. Elle offre cependant une particularité qui la distingue. Elle est pourvue d'un trou de suspension pratiqué à peu près au milieu. Cette pièce mesure, dans sa partie la plus longue, 33 millimètres, et son diamètre est de 25 millimètres. Les bords sont taillés en biseau. M. Broca en parle ainsi: « La forme « elliptique, les dimensions, la nature du travail, la disposition « des bords en un biseau très-régulier taillé aux dépens de la « face externe, tout est identique sur les deux pièces et j'ai pu « le dire à M. de Baye en toute assurance, car je connais par-« faitement la pièce de M. Prunières, ayant eu l'occasion « de l'examiner souvent dans mon laboratoire où elle a sé-« journé plusieurs mois avant d'être présentée à Lyon. Il est « tout à fait certain que ces deux objets ont été faits de la « même manière et dans un même but qui ressort de la coma paraison 1. »



Une autre pièce plus étendue (fig. 4), formant un triangle dont les angles sont arrondis, fournit un spécimen très-caractérisé et digne d'attention. A la base, il mesure 43 millimètres de largeur, et de la base au sommet il a 51 millimètres. Ce fragment est fort régulier dans toute sa configuration. Le tissu osseux en est sain et apparaît sous un aspect qui atteste son éta normal.

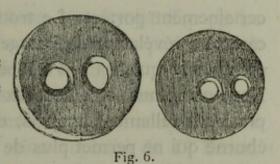
<sup>1.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIº série, t. IX, p. 191.

La troisième pièce (fig. 5), formant un trapèze un peu irrégulier, ne rappelle nullement les deux fragments dont il vient d'être fait mention. Le tissu osseux a subi une lésion, il laisse apercevoir des traces de désorganisation; il a été incontestablement le siége d'une maladie. L'ablation de la partie malade a été vraisemblablement pratiquée comme moyen thérapeutique. Les bords sont aussi en biseau, mais l'incision



est moins accentuée, moins parfaite que dans les pièces précédentes. Il serait impossible de l'attribuer aux mêmes causes et de lui assigner le même but qu'aux autres fragments.

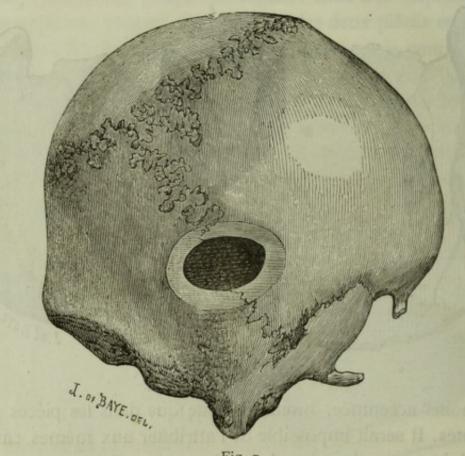
Les pièces crâniennes les plus nombreuses sont percées de deux trous (fig. 6), leur forme se rapproche singulièrement de celle des boutons blancs en os de fabrication commune. Leur épaisseur ne comporte pas tou-



jours l'épaisseur normale de la voûte crânienne. Elles ont été dédoublées. Faut-il attribuer cette particularité au désir d'augmenter le nombre de rondelles? au mode d'opérer? ou à une séparation spontanée facilitée par l'absence de solidité qui

résulte des cellules diploïques? Il serait téméraire de se prononcer pour l'une ou l'autre cause exclusivement. Il est possible que les trois causes aient exercé simultanément leur influence. La grandeur de ces tragments varie peu. Les plus grands ont 28 millimètres de diamètre, les plus petits 18 millimètres.

Toutes ces petites rondelles crâniennes perforées ont été



certainement portées. Le trou de suspension n'est pas le seul caractère révélateur de l'usage auquel elles étaient affectées. Il est évident qu'elles ont été polies par un frottement réitéré. Nous comptons seulement dix de ces fragments, car il en existe plusieurs tellement amincis, usés, qu'ils ont pris un aspect éburné qui ne permet plus de les déterminer sûrement. Cette série considérable affirme une habitude très-répandue qui ne permet point d'attribuer l'existence des fragments crâniens à des causes fortuites et exceptionnelles.

Outre ces pièces détachées du crâne humain, nous avons trouvé et conservé cinq crânes qui ont subi des pertes de substance bien caractérisées. Tous ces crânes n'ont pas été examinés par M. le D<sup>r</sup> Broca, car il avait demandé que cinquante crânes préhistoriques de la Vallée du Petit-Morin lui fussent envoyés sans choix et pris indistinctement dans notre collection. Il arriva naturellement que deux des crânes

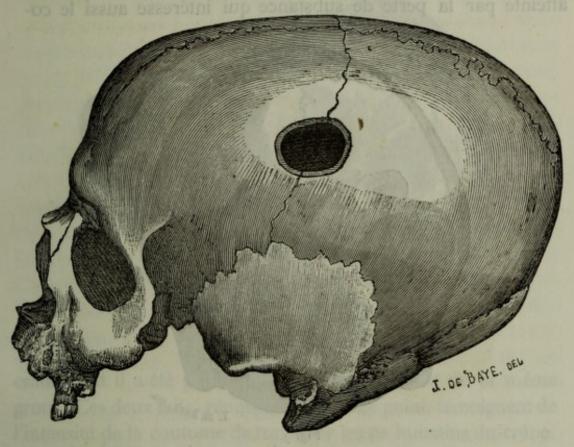


Fig. 8.

perforés ne firent point partie de la série envoyée au laboratoire d'anthropologie.

Le premier crâne appartient à un jeune sujet (fig. 7). La perte de substance s'est opérée aux dépens du pariétal droit dans sa partie la plus rapprochée de l'occipital. L'ouverture elliptique taillée en biseau mesure 44 millimètres de long, 35 millimètres de large. Le trépané du type brachycéphale a dû être atteint d'hydrocéphalie, selon l'opinion du Dr Broca. Il n'a pas survécu à l'opération.

Le deuxième, du type mésaticéphale (fig. 8), a été trépané dans la partie supérieure du pariétal gauche la plus voisine des régions frontales.

L'ouverture, presque ronde, mesure 3 centimètres de

diamètre. Le crâne ne présente aucunes particularités susceptibles de révéler un état anormal. Le sujet avait atteint tout son développement physique. La vie s'est évidemment prolongée après la trépanation.

Dans le troisième crâne, la partie moyenne du pariétal a été atteinte par la perte de substance qui intéresse aussi le co-

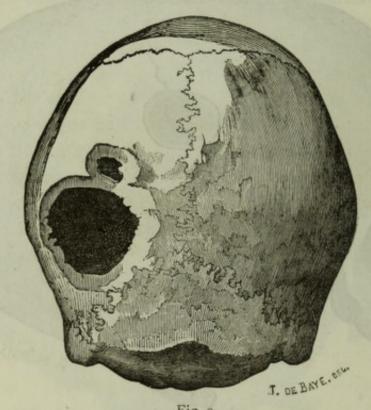


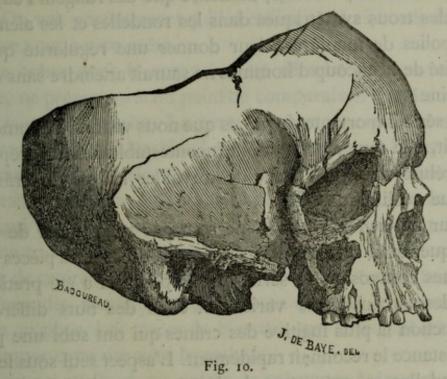
Fig. 9.

ronal. Le sujet adulte est brachycéphale. Le crâne offre des protubérances qui accusent un état hydrocéphalique.

Le quatrième crâne porte deux ouvertures dans la partie postérieure gauche (fig. 9). La plus grande ouverture mesure 55 millimètres de long sur 40 millimètres de large. La petite, 25 millimètres de longueur sur 15 millimètres de largeur. La séparation médiane a 15 millimètres. Le sujet était âgé. La configuration du crâne et le tissu osseux n'ont rien d'anormal.

Enfin, un cinquième crâne (fig. 10) a aussi subi une notable perte de substance, la plus considérable de toutes celles observées. Presque tout le coronal a été scié et la perte de substance affecte aussi l'occipital. La portion détachée est de 15 centimètres de longueur. Le crâne provient d'une grotte de

la station préhistorique d'Oyes. Un silex tranchant était engagé dans l'arcade zygomatique lorsqu'il a été trouvé. On remarque sur le frontal un long sillon partant de l'arcade sourcilière, qui ne peut être que le résultat d'une blessure. Le quatrième



crâne dont il a été parlé précédemment provient de la même grotte. Ces deux faits, réunis sur un même point, témoignent de l'intensité de la coutume de travailler les os humains du crâne.

Faut-il cependant ranger ce dernier crâne dans la catégorie de ceux qui ont été soumis à la trépanation pendant la vie? Il est évident que ce serait commettre une erreur. La perte de substance qu'il a éprouvée constitue un fait d'un très-grand intérêt, mais l'opération n'appartient pas au même ordre que celles dont il a été fait mention antérieurement. L'ablation a été pratiquée après la mort, on ne voit nulle trace de l'action cicatricielle, les stries, les rainures produites par l'instrument employé pour la trépanation sont encore vives. Du reste, on ne survit pas à de telles opérations.

Nous avons relevé les dépouilles d'environ deux mille sujets dans les grottes de la Vallée du Petit-Morin. Les ossements et les autres objets atteints par la morsure des rongeurs ont été remarqués avec la plus sérieuse attention. Les ouvertures des

crânes perforés et des rondelles crâniennes ne ressemblent en rien, sur leurs contours, aux traces laissées par la dent des rongeurs. Nous tenons à bien établir que les rongeurs ne sont pour rien dans toutes ces pertes de substance que nous signalons. Pourrait-on, du reste, admettre que des rongeurs eussent percé des trous symétriques dans les rondelles et les aient ensuite polies de manière à leur donner une régularité que la dextérité de beaucoup d'hommes ne saurait atteindre sans quelque peine?

La série importante de pièces que nous venons d'énumérer, suffirait, elle seule, pour établir incontestablement la trépanation préhistorique et l'usage de travailler les os du crâne à l'époque néolithique.

Pour ne rien négliger, il ne sera pas sans utilité de faire remarquer qu'il résulte de l'examen des différentes pièces anatomiques composant la série, que l'opération a été pratiquée dans des circonstances variées et dans des buts différents. L'inspection la plus fugitive des crânes qui ont subi une perte de substance le reconnaît rapidement. L'aspect seul sous lequel les rondelles se présentent, le démontre aussi avec la même évidence.

Les crânes perforés trouvés dans les stations néolithiques de la Marne, conservés au Musée de Baye, ne se préconisent pas sous une forme identique. Ils apparaissent, au contraire, dans des conditions différentes. Trois de ces crânes ont subi la trépanation pendant la vie. Les sujets trépanés ont survécu. La plaie osseuse laisse apercevoir les caractères d'un travail de réparation cicatricielle bien évident. Les bords de l'ouverture ne portent plus les sillons imprimés par l'instrument de l'opérateur. Enfin, les porosités diploïques ne sont plus béantes comme dans les rondelles ou dans les crânes ayant subi une opération posthume.

Un de ces crânes offre deux ouvertures : une grande et une petite, ainsi que nous l'avons déjà mentionné. Les deux perforations sont sur deux points rapprochés. La séparation qui les circonscrit et les divise est bien caractérisée et n'admet pas la possibilité d'une seule et même opération. Les deux perforations n'ont rien de commun avec les perforations congénitales et symétriques étudiées par M. le D<sup>r</sup> Broca sur un ancien crâne canarien<sup>1</sup>.

Un autre crâne, ayant subi une perte de substance, paraît avoir appartenu à un sujet qui aurait peu survécu à la trépanation. On voit parfaitement qu'il a été incisé. Les bords de l'ouverture sont à vive arête.

Le crâne dont le coronal a été détaché dans sa majeure partie, ne présente aucun point de comparaison avec ceux dont nous venons de parler. La perte de substance est incomparablement plus considérable. Le tissu cellulaire est béant, toutes les marques imprimées par l'instrument sont apparentes. Tout son intérêt se résume dans le fait unique de l'ablation du coronal, qui a été scié et enlevé. Il n'a été effectivement trouvé aucune trace de fragments dans la grotte qui le contenait. Il y a lieu de croire que l'opération pratiquée avait pour but de se procurer des rondelles crâniennes en quantité, des amulettes ou un trophée. Les traces de blessure sur le frontal semblent provoquer cette dernière hypothèse.

Peut-on attribuer ces pertes de substance à des coups portés par un ennemi? Ces crânes perforés ne peuvent être ceux d'un ennemi frappé à mort. Pourquoi l'adversaire triomphant l'aurait-il admis dans la sépulture de famille? D'un autre côté, comment supposer que le corps d'un guerrier aurait pu être généralement rapporté dans la sépulture de sa tribu après une défaite? Nous sommes ici en présence de faits qui ne s'expliqueraient pas d'une manière satisfaisante par la guerre.

Entendons M. le D<sup>r</sup> Broca sur cette question : « Si l'on « n'étudiait qu'une seule de ces pièces, dit-il, ou seulement un

- petit nombre à la fois, on croirait aisément qu'il s'agit sim-
- « plement de lésions accidentelles. C'est ce qui m'est arrivé
- les en l'ai est l'ai est le se le la company de l'Illande
- « lorsque j'ai eu à décrire des crânes de la caverne de l'Homme-
- Mort. Ainsi, j'ai attribué à un coup de hache la grande ou-
- « verture du vertex du crâne nº 5. La forme bien arrondie de
- « la perte de substance, disais-je alors, prouve qu'elle a été

<sup>1.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIe série, t. X, p. 193.

" faite par une arme au tranchant régulier qui ne peut être « qu'une hache polie. Nos sabres de cavalerie produisent « quelquefois de pareilles lésions; mais avant d'avoir étudié « ce crâne, je n'aurais pas supposé qu'une hache pût ainsi dé-« tacher d'un seul coup, et d'un coup très-obliquement dirigé, « une pièce d'os 'aussi large et aussi épaisse. Il fallait que « l'arme fût maniée par un bras athlétique, et je cherche en « vain parmi les humérus de la caverne de l'Homme-Mort l'in-« dice de cette force herculéenne 1. » La répugnance que M. le Dr Broca éprouve lorsqu'il s'agit d'attribuer les pertes de substance qu'il constate, à l'action d'une arme, se reconnaît facilement. Aussi ajoute-t-il bientôt: « En prenant maintenant « une à une les autres pièces que je vous présente, et qui toutes « sont relatives à des pertes de substance du crâne, on « pourrait, pour chacune d'elles, remonter à l'hypothèse « d'une blessure de guerre, lorsque la perforation est complète, « ou d'une blessure accidentelle, lorsque la perte de substance « n'est pas pénétrante. Mais ce coup de hache obliquement « appliqué sur le dessus de la tête, ce coup prodigieux, capable « d'enlever sans fracture une grande rondelle du crâne et une « rondelle bien régulière, ne peut évidemment pas être invo-« qué chaque fois. Je l'avais admis à grand'peine, faute de « mieux, comme une de ces singularités que le hasard peut " produire, mais il ne faut plus songer au hasard lorsqu'on « voit la même lésion, toujours de même dimension, quel qu'en « soit le siége, se répéter sur plusieurs crânes de provenances « diverses. Il faut bien reconnaître alors l'intervention d'un « procédé régulier appliqué par un opérateur méthodique et « non par un ennemi furieux 2. »

Le mode d'opération employé pour détacher ces fragments crâniens a été discuté par M. Broca. « Les pertes de substance « non pénétrantes, expose-t-il, peuvent avoir été produites soit « par le raclage des couches superficielles de l'os, soit par le « simple décollement du péricrâne. »

<sup>1.</sup> Revue d'Anthrop., t. II, p. 18, 1873.

<sup>2.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIe série, t. IX, p. 197.

« Quant aux perforations complètes, il est plus difficile de « dire comment on les obtenait. Était-ce en sciant, en coupant « ou en raclant? Je l'ignore 1; » certaines comparaisons ethnologiques peuvent mettre sur la voie.

Dans quel but la trépanation a-t-elle été pratiquée sur ces crânes parfaitement sains? Il est impossible de constater le moindre désordre dans les parties contiguës. Ce serait alors sans raison qu'on regarderait la trépanation comme un moyen thérapeutique nécessité par une lésion. Cette explication ne peut être avantageusement préconisée que dans le cas où le traumatisme s'affirme lui-même par des traces évidentes. A moins toutefois qu'on ne considère toutes les trépanations comme des moyens thérapeutiques employés dans le traitement de l'épilepsie ou de toute affection qui n'intéresse pas le tissu osseux et qui, cependant, se révèle par des troubles capables d'inspirer l'idée d'ouvrir le crâne. Mais cette explication est loin d'être admissible pour tous les cas indistinctement. Ces nombreuses rondelles crâniennes, formées d'un os parfaitement sain d'une texture normale et longtemps portées, imposent l'obligation d'admettre que la trépanation était fréquemment en usage dans un but absolument étranger à la thérapeutique. Les maîtres dans la science ont signalé des perforations traumatiques, pathologiques, chirurgicales et congénitales, ces distinctions sont trop motivées pour les repousser, il faut les admettre sans craindre de paraître subir une influence purement autoritaire. Mais il est aussi raisonnable de reconnaître que la trépanation a été pratiquée sous l'empire d'une inspiration morale, religieuse, superstitieuse, comme il plaira de le dire, bien que ces expressions aient une signification très-opposée.

La réunion des crânes et des rondelles qui en proviennent serait un moyen de conclure; mais il est impossible de l'exiger. Cette comparaison est pleine de difficultés, impossible même; les éléments manquent ou ont été modifiés. Du reste, on peut tirer les mêmes conclusions de l'étude isolée des crânes et des rondelles. Le crâne malade ne peut donner une ron-

<sup>1.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIe série, t. IX, p. 197 passim.

delle normale aux contours nets et solides. Le fragment régulier d'un tissu sain et sans lésion ne saurait provenir d'un crâne brisé par un coup ou désorganisé par une cause pathologique.

Ces aperçus, basés sur les faits, ne sont pas d'une portée absolue dans toutes les circonstances. M. Broca, dont la science fait autorité, entrevoit des trépanations thérapeutiques lors même que le tissu osseux est parfaitement sain. En effet, c'est ainsi qu'il s'exprime dans une communication sur les trépanations préhistoriques : « Voici, dit-il, d'abord deux crânes « perforés des grottes de Baye. Vous pouvez voir sur chacun « d'eux une grande ouverture elliptique, régulière, à bords « complétement cicatrisés et tout à fait semblable à celles qui « ont déjà passé sous vos yeux. L'un de ces crânes, très-grand « et relativement léger, présente une voussure considérable et « évidemment pathologique de la région frontale. La voussure « occipitale très-prononcée, la saillie du bord antérieur des « écailles temporales indique que le sujet a été atteint dans son « enfance d'un léger degré d'hydrocéphalie, et il est assez pro-« bable que les symptômes qu'on a cherché à combattre au « moyen de la trépanation étaient la conséquence de cette « maladie 1. »

L'examen des rondelles crâniennes ou des fragments crâniens découvre plusieurs variétés dans ces objets. Ces spécimens différents sont susceptibles d'être attribués à des causes également variées et d'avoir ainsi motivé la trépanation dans des vues diverses.

Le premier fragment (fig. 3), le moins considérable, dont les dimensions ont été données précédemment, est parfaitement sain dans son tissu; sa conformation n'offre rien d'anormal. Il est peu probable qu'il ait été enlevé dans un but thérapeutique. Le trou de suspension dont il est pourvu lui assigne une destination qui a dû être une des causes déterminantes de la trépanation. Les bords sont taillés en biseau; il rappelle d'une manière frappante le fragment présenté par M. Pru-

nières. M. le Dr Broca, qui a pu examiner les deux pièces et les comparer, le déclare expressément. Voilà donc deux faits identiques, constatés sur des points très-éloignés. Le fragment n'était pas dans un crâne, mais il ne s'ensuit point qu'il n'y ait pas été primitivement placé. Il existait effectivement une quantité de crânes brisés dont il pouvait vraisemblablement sortir. La circonstance aurait pu parfaitement se produire, car les grottes de la vallée du Petit-Morin ont donné des crânes nombreux dans lesquels des ossements variés avaient été introduits. Cette agglomération ne pouvait s'être opérée fortuitement par la poussée des terres. La forme de certains os s'y opposait physiquement. Ce premier fragment se range donc naturellement dans la catégorie des objets consacrés par une idée religieuse ou une destination superstitieuse.

Le second, de forme triangulaire (fig. 4), est pareillement sain, taillé en biseau, mais d'une plus grande dimension. Rien n'indique qu'il ait été porté; les bords sont encore empreints des traces de l'instrument employé pour scier la table. Les sillons vasculaires que l'on voit sur la surface interne ne sont nullement oblitérés. Malgré l'absence du trou suspenseur, il peut certainement être placé au même rang que le fragment précédent.

Le troisième (fig. 5) est d'une forme tout à fait différente, les contours en sont irréguliers. Le tissu est boursouflé; on y remarque des indices pathologiques qui autorisent puissamment à considérer la trépanation comme nécessitée par une lésion accidentelle ou pathologique.

Les autres rondelles crâniennes, au nombre de dix au moins, forment une catégorie particulière (fig. 6). Chaque exemplaire a été évidemment l'objet d'un travail; les contours en sont régularisés, arrondis et polis. Il est percé de deux trous, de sorte qu'il présente, comme il a déjà été dit, l'aspect d'un bouton blanc en os.

Ces pièces de petite dimension ont été portées longtemps; elles ont subi l'action d'un frottement prolongé; quelques spécimens ont acquis un degré de poli tel qu'il devient difficile de les juger; ce sont des morceaux d'os frustes, qui n'ont d'intérêt que par la comparaison avec leurs similaires. Le plus grand nombre est réduit à la moitié de l'épaisseur de la table; il est probable que ce dédoublement s'est opéré au moment de la trépanation. L'ébranlement causé par les efforts de l'opérateur qui voulait respecter la vie du trépané l'explique naturellement; enfin il a pu se produire pendant que le fragment était porté et ainsi exposé à des chocs fréquents.

Toutes ces rondelles perforées ayant une destination bien déterminée qui ressort de la forme qui leur a été donnée, il n'y a guère lieu de supposer que la trépanation qui les a détachées a été pratiquée comme moyen curatif d'une affection du crâne. Du reste, le tissu osseux est tellement solide, qu'il est évident que la trépanation a été opérée sur des parties saines.

Sous différentes formes, nous comptons plus de vingt trépanations bien constatées dans les stations du Petit-Morin. Le fait dans ces proportions si considérables acquiert, il faut le reconnaître, une incontestable importance. La trépanation était pratiquée et très-probablement son usage s'explique par des raisons multiples.

A un point de vue plus général que celui où nous nous placions naguère, la trépanation admet d'autres motifs, ou mieux des causes plus étendues.

Il n'en faut pas douter, il y avait des trépanations purement chirurgicales. L'état infime de la civilisation ne suffirait pas pour autoriser à considérer ces sortes d'opérations comme impossibles, on en trouve encore aujourd'hui des exemples chez des peuples qui sont présentement dans un degré de civilisation très-inférieur à celui de nos tribus préhistoriques. Les sauvages insulaires des mers du Sud pratiquent la trépanation à l'aide d'instruments aussi insuffisants, aussi imparfaits que les lames de silex. La trépanation chirurgicale est donc un fait acquis, attesté par la présence des crânes et des fragments crâniens. M. le Dr Broca avait, il est vrai, primitivement ainsi formulé son opinion : « Il me paraît difficile de supposer qu'il « existât dans les temps néolithiques une chirurgie régulière, « et que les pertes de substance que nous trouvons sur les

« crânes de cette époque eussent été faites en vue de la théra-« peutique<sup>1</sup>. »

Mais, plus tard, ses recherches eurent pour effet de modifier son opinion :

« Je ne pouvais m'imaginer qu'il y eût à l'époque de
« la pierre polie une médecine assez avancée pour localiser
« certaines maladies dans le cerveau, et une chirurgie assez
« hardie pour traiter ces maladies par la trépanation. Mais les
« renseignements fournis par M. Sanson prouvent que ces
« conceptions théoriques et ces opérations peuvent exister chez
« des peuples incivilisés, et les analogies si nombreuses que
« l'on constate chaque jour de plus en plus entre les sauvages
« modernes et nos peuplades préhistoriques sous le rapport de
« l'industrie, des usages et des mœurs, permettent de considé« rer comme fort probable que nos ancêtres de l'époque de la
» pierre polie pratiquaient eux aussi la trépanation dans un
« but thérapeutique <sup>2</sup>. » N'est-il pas assez conforme à la curiosité naïve du sauvage de chercher dans la tête la cause invisible d'un mal mystérieux ?

" L'art de la trépanation, dit encore M. Broca, s'adressait exclusivement à des maladies spontanées, à celles que nous appelons médicales. Il est probable dès lors que les indications de l'opération se rapportaient à l'idée que l'on se faisait alors de certaines affections de la tête et de certains troubles nerveux, tels que l'épilepsie, l'idiotie, les convulsions, l'aliénation mentale, etc. »

« Ces affections, que la science considère comme natu-« relles, ont toujours vivement frappé l'imagination du vul-« gaire, et ont été attribuées à des causes divines, à des « démons, à des possessions<sup>3</sup>. »

« Qui sait, continue-t-il, si le traitement de l'épilepsie par « la trépanation, presque abandonné aujourd'hui, mais plus « usité dans les siècles précédents, n'avait pas été imaginé

<sup>1.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIe série, t. IX, p. 198.

<sup>2.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIº série, t. IX, p. 545.

<sup>3.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIº série, t. IX, p. 546.

« dans l'origine par des gens qui croyaient donner aux démons « une porte de sortie<sup>4</sup>. »

La trépanation chirurgicale est donc un fait acquis, attesté par la présence des crânes perforés et des fragments crâniens. Mais il faut bien le reconnaître, elle était pratiquée dans un autre but plus important, plus général. C'est sous l'inspiration d'une influence morale que la trépanation préhistorique a pris les plus grandes proportions. Il n'y a pas à en douter, les populations de l'âge de la pierre polie avaient des croyances religieuses. La divinité féminine représentée dans les grottes néolithiques de Coizart et de Courjeonnet en est un éloquent témoignage.

Ces nombreuses rondelles crâniennes, portées comme amulettes, ont également une signification morale. Elles étaient probablement l'objet d'une confiance superstitieuse.

Dans ce nouvel ordre d'idées, il n'est point hors de propos de faire remarquer que certaines maladies étaient considérées comme ayant un caractère mystérieux, sacro-saint. Les sujets affectés de ces maladies étaient regardés comme marqués du sceau redoutable d'une consécration particulière. C'est là un fait que la poésie et l'histoire ont fréquemment mis en relief. Ces sentiments, si généralement répandus, remontent aux temps les plus reculés. La trépanation chirurgicale ne pourraitelle pas avoir été pratiquée dans le traitement de ces affections prestigieuses? Elle aurait ainsi produit un résultat différent de celui qu'elle se proposait au point de vue de la thérapeutique. Ces ouvertures pratiquées sur le crâne étaient ensuite considérées comme les issues par lesquelles les génies malfaisants s'échappaient. De là un caractère sacré imprimé à ces ouvertures, qui avaient été en contact avec les esprits dont le sujet opéré avait subi la terrible influence. Ainsi la trépanation pouvait avoir un double résultat prévu par l'opérateur; guérir et donner des objets consacrés ou des amulettes.

Il ne faut pas s'étonner de la multiplicité des interprétations, car il est encore difficile de distinguer si le motif émanait d'une inspiration religieuse ou provenait de la superstition. Peu importe du reste; ce qu'il est essentiel de bien constater, c'est la trace de l'existence d'un but qui ne ressortissait pas uniquement de la thérapeutique. L'opinion relative à un culte ne saurait être dédaigneusement rejetée, car l'antiquité nous présente l'homme comme profondément pénétré par le sentiment religieux. Il est donc logique d'admettre que cette disposition a dû exercer une action énergique sur les pratiques, les mœurs et les coutumes.

Dans l'intérêt de la question que nous traitons, il est d'une necessité impérieuse de citer M. le Dr Broca. Ces premiers essais d'interprétation seront certainement la base des études dans l'avenir. Ils provoqueront inévitablement la critique destinée à les épurer, s'il y a lieu, et à les fortifier par de nouvelles observations. C'est ainsi que M. le Dr Broca expose sa théorie. Nous conserverons rigoureusement à sa pensée la forme sous laquelle elle a été développée : « Je me demande pour quel « motif ces opérations étaient, sinon toujours, du moins pres-« que toujours pratiquées sur des sujets jeunes, ou même sur « des enfants, et je hasarde la conjecture qu'elle pouvait être « en rapport avec quelques superstitions, qu'elles faisaient « peut-être partie de quelque cérémonie d'initiation à la sainteté « de je ne sais quel sacerdoce. Cela suppose, il est vrai, l'exis-« tence d'une caste religieuse; mais il n'est pas douteux que « les peuples néolithiques n'eussent un culte organisé. Cette « rondelle crânienne, que l'on introduisait dans le crâne de « certains morts, n'implique-t-elle pas la croyance à une autre « vie? Ces sculptures grossières, mais toujours les mêmes, qui « représentent une divinité féminine sur les parois des anti-« grottes de Baye; sculptures dont M. de Baye vous présen-« tera bientôt les dessins et que nous avons vues en place la « semaine dernière, M. Lagneau et moi, prouvent en outre « que le culte des temps néolithiques s'était déjà élevé jusqu'à « l'anthropomorphisme. Or, un Dieu bien défini, un Dieu « à forme humaine, doit avoir nécessairement des prêtres ini-« tiés, et l'initiation par le sang, l'initiation chirurgicale se « trouve, on le sait, chez un très-grand nombre de peuples

même civilisés. Objectera-t-on que les mutilations crâniennes " dont nous retrouvons les cicatrices étaient trop graves pour « être acceptées dans des cérémonies religieuses? Mais il ne « faut pas croire que la trépanation soit par elle-même une « opération bien dangereuse. Si elle est aujourd'hui très-sou-« vent mortelle, c'est parce qu'elle est presque toujours prati-« quée dans des cas déjà désespérés. Ce qui fait périr tant " d'opérés, ce n'est pas la trépanation, c'est le traumatisme « cérébral dont on cherche à conjurer les accidents par cette « opération. En dehors de ces cas traumatiques, la trépanation « n'a qu'une gravité très-modérée. D'ailleurs l'exaltation reli-« gieuse ne connaît pas de limites, et si certains Dieux exigent « des sacrifices humains, ceux qui ne demanderaient à « l'homme qu'un morceau de son crâne pourraient passer « pour indulgents. Qu'est-ce que l'ouverture méthodique du « crâne auprès de l'éventration? On sait cependant que « chez les nègres de l'Afrique occidentale certains individus, « pour s'initier à la sainteté et pour éprouver les vertus de « leurs amulettes, ou gris-gris, s'ouvrent le ventre de leurs « propres mains, dévident leurs entrailles en dehors, puis « les remettent en place et recousent eux-mêmes leurs plaies. " Beaucoup de ces malheureux succombent, mais quelques-« uns en réchappent et deviennent des saints dans leurs « tribus. »

« L'hypothèse que je vous soumets est toute conjecturale « sans doute, mais elle ne se heurte contre aucune impossi-« bilité¹. »

Selon l'exposé que nous venons de reproduire, les trépanations n'ont pas été exclusivement pratiquées sur de jeunes sujets, bien que le plus grand nombre remonte à la jeunesse. Il y a lieu effectivement d'admettre ces exceptions, nous en avons les preuves matérielles.

Après avoir émis ces appréciations, M. Broca s'est montré disposé à restreindre plus particulièrement les cas de trépanation à des maladies spontanées. Mais cependant il n'aban-

<sup>1.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIº série, t. IX, p. 199 et suiv.

## LA TRÉPANATION PRÉHISTORIQUE.

donna pas entièrement sa première pensée. Il la reproduisit en effet sous cette forme : « Les hommes de la pierre polie, ainsi « que je l'ai montré dans ma première communication, avaient « des dieux à forme humaine qu'ils sculptaient à l'entrée de « leurs grottes sépulcrales; je montrerai en outre tout à « l'heure qu'ils croyaient à une autre vie; il n'en fallait pas « davantage pour faire naître chez eux l'idée d'attribuer cer- « taines maladies à des causes mystiques, et puisque nous « savons qu'ils pratiquaient fréquemment la trépanation du « crâne, nous pouvons supposer, avec d'assez grandes « probabilités, qu'ils se proposaient de guérir ainsi certaines « maladies de la tête, en ouvrant une issue aux mauvais « esprits¹. »

Les excisions posthumes, dont nous avons aussi recueilli des preuves manifestes, sont également admises à l'occasion des faits préconisés par M. le Dr Prunières. L'étude de ces particularités a fourni le prétexte de revenir à l'idée des trépanations pratiquées sous l'influence d'une inspiration morale, religieuse. « Ainsi, dit le Dr Broca, après avoir pratiqué des mutilations posthumes sur les crânes auxquels une ancienne trépanation avait donné des propriétés particulières, on ne croyait pas pouvoir les abandonner dans cet état, et on leur rendait avant de les inhumer une amulette qu'on enfonçait dans le cerveau ou qu'on glissait au moins sous la dure-mère. Ce rite funéraire implique nécessairement la croyance à une autre vie. L'amulette intra-crânienne n'était-elle qu'un simulacre destiné à représenter sur le crâne mutilé la partie dont on l'avait privé? Elle signifiait, je pense, quelque chose de plus. Le fait qu'elle était empruntée de préférence à un crâne sanctifié par une ancienne trépanation, permet de croire qu'on la considérait comme un viatique capable de porter bonheur au mort dans un nouveau séjour; mais quand même cette dernière interprétation ne serait pas admise, on n'en serait pas moins obligé de reconnaître que les peuples de l'époque de la pierre polie croyaient à une autre vie2. »

<sup>1.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIº série, t. IX, p. 547.

<sup>2.</sup> Bull Soc. Anthrop. de Paris, IIe série, t. IX, p. 554.

M. Girard de Rialle est porté à voir dans ces pratiques quelque chose de religieux.

Enfin, M. l'abbé Durand note que chez beaucoup de peuples sauvages, on porte des ossements de ses ennemis en guise d'amulette; on conserve leur crâne dans le même but; chez les Ashantis, par exemple, on conserve les crânes des chefs ennemis vaincus, et on se les transmet de génération en génération. Chacun de ces crânes a sa légende, et des chants ont été composés en son honneur, de telle sorte qu'à l'aide de ces crânes il serait possible de refaire l'histoire du pays 1.

Quels étaient les motifs qui déterminaient le choix des sujets trépanés? Dans quel but choisissait - on particulièment les jeunes sujets? Ce sont autant d'intéressantes questions plus faciles à poser qu'à résoudre. Il est probable que certains caractères physiques ou certaines dispositions morales fournissaient les indices qui désignaient les sujets. On connaît des coutumes où les victimes recherchées pour les sacrifices étaient reconnues à certains signes particuliers. Il pouvait en être de même lorsqu'il s'agissait de pratiquer la trépanation.

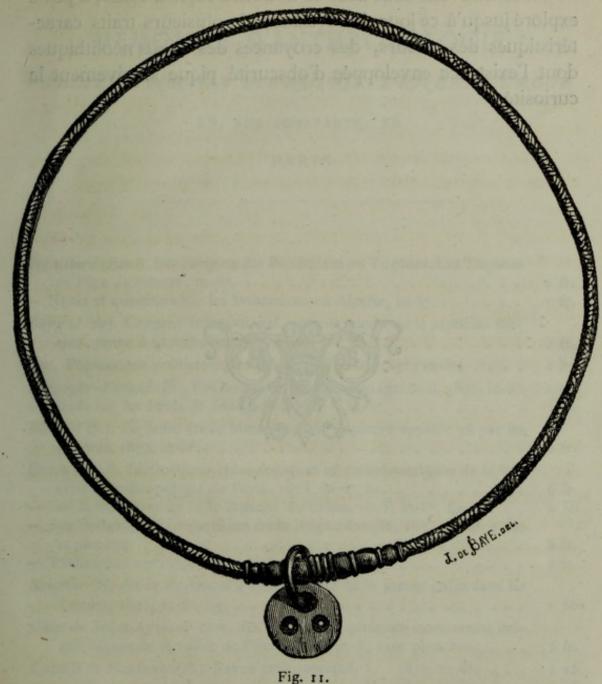
Les découvertes de M. le Dr Prunières dans les dolmens de la Lozère ne sont pas sans rapport avec les faits observés dans les stations préhistoriques de la Marne. Les archéologues d'une compétence reconnue pensent que les dolmens de la Lozère sont à peu près de la même époque que les grottes néolithiques de la vallée du Petit-Morin. Les pièces recueillies dans les dolmens et celles qui proviennent des grottes de la Marne concourent donc également à établir l'usage de la trépanation préhistorique.

La pratique de la trépanation et l'habitude de porter des fragments crâniens ne sont pas circonscrites exclusivement dans la période néolithique. Les populations gauloises de la Champagne avaient conservé ces coutumes longtemps après. Nous possédons deux fragments crâniens qui étaient suspendus à un torques trouvé dans des sépultures gauloises à Wargemoulin

<sup>1.</sup> Bull. Soc. Anthrop. de Paris, IIo série, t. IX, p. 556.

(fig. 11). La collection de M. Morel, à Châlons, renferme aussi des fragments crâniens de la même époque.

Les faits mentionnés dans ce chapitre établissent que la trépanation était pratiquée pendant la période néolithique; que



les os du crâne humain étaient l'objet d'un travail méthodique, soumis à certaines règles fixes dont l'observation reproduisait fréquemment les mêmes types.

La coutume de porter les fragments crâniens comme amulettes ne ressort pas moins des nombreuses découvertes relatées précédemment. Enfin, il résulte, des premières études qui ont été faites sur ce sujet, que les rondelles crâniennes, les fragments crâniens, étaient affectés à un usage religieux et symbolisaient vraisemblablement des croyances à une autre vie.

Nous trouvons ainsi dans ce nouveau sujet d'étude, à peine exploré jusqu'à ce jour, la révélation de plusieurs traits caractéristiques des mœurs, des croyances des tribus néolithiques dont l'existence enveloppée d'obscurité pique si vivement la curiosité.





## MÉMOIRES D'ANTHROPOLOGIE

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, 28

### PARIS

Bataillard (Paul). Sur l'origine des Bohémiens ou Tsiganes. Les Tsiganes	
de l'âge du bronze, in-8°	2 fr.
- Notes et questions sur les Bohémiens en Algérie, in-8°	ı fr.
Baye (J. de). Congrès international, compte rendu de la septième ses-	
sion, tenue à Stockholm 1875, in-8°	4 fr.
Ber. Populations préhistoriques d'Ancon (Pérou), 1875, in-8°	ı fr.
Bérenger-Féraud (Dr). Études sur les Ouolofs (Sénégambie), 1875, in-8°.	1 25
- Étude sur les Peuls de Sénégambie, 1875, in-8°	ı fr.
Blondel (S.). Le jade, étude historique sur la pierre appelée yû par les	
Chinois, 1875, in-8°	2 fr.
Broca (Paul). Instructions craniologiques et craniométriques de la So-	
ciété d'Anthropologie de Paris, 1875, in-8°, fig	6 fr.
- Sur la mensuration de la capacité du crâne, 1873, in-8°, fig	2 50
- Sur l'origine et la répartition de la langue basque, 1875, in-8°, carte	Till
et planche	3 fr.
- Recherches sur l'indice orbitaire, 1876, in-8, fig	2 fr.
Boucher (H. du) et Raymond Pottier. L'âge de la pierre polie dans les	21325
Landes, 1875, in-8°, fig	1 50
Caix de Saint-Aymour (Am. de). Étude sur quelques monuments mé-	Lange
galithiques de la vallée de l'Oise, 1875, in-8, avec planches	5 fr.
Cazalis de Fondouce (P.). Revue préhistorique, I, 1875, in-8°	1 25
- II, 1875, in-8°	1 25
III, 1875, in-8°	1 25
Courajod (L.). Un émail de Léonard Limosin, 1875, in-8°, fig	2 fr.
Croizier (Comte de). L'art Khmer, étude historique sur les monuments	No W
de l'ancien Cambodge, 1875, in-8°, fig	5 fr
Denis (Ferd.). Arte plumaria, les plumes, leur usage dans l'antiquité,	15.5
leur emploi au Brésil, au Pérou, dans l'Inde, etc., 1875, in-80	3 fr
Faidherbe (Général). Les dolmens d'Afrique, 1873, in-8°, 6 planches	3 50

## LIBRAIRIE ERNEST LEROUX.

Girard de Rialle. De l'anthropophagie, étude d'ethnologie comparée,	
1875, in-8°	2 fr
Hamy. Documents inédits sur les Bougors du gouvernement de Tomsk	
. (Sibérie), in-8°, fig	2 fr
Hovelacque (Abel). Langues, Races, Nationalités, 2º édition, 1875, in-8º.	2 fr
Jacquinot (Dr H.). Les Temps préhistoriques dans la Nièvre, I, 1875,	
in-8°, planches	5 fr
Kopernicki (Dr I.). Sur la conformation des crânes bulgares, 1875, in-8°,	
planche	1 50
Kuhff (Dr). Note sur quelques fémurs préhistoriques, 1875, in-8°	1 25
Lagneau (Gustave). Ethnogénie des populations du nord-ouest de la	
France, 1876, in-8°	1 50
Le Roy de Sainte-Croix (Dr). Parement d'autel ancien en dentelle et	
broderie « point conté », 1874, in-8°	ı fr
Morice (Dr A.). Sur la pathologie des indigènes de la Basse-Cochinchine,	
1875, in-8°	1 50
Mortillet (G. de). Les études préhistoriques devant l'orthodoxie, 1875,	
in-8°	50 c.
— Tableau archéologique de la Gaule, 1 feuille  — Origine du bronze, 1876, in-80, planche	2 fr.
Ory (Paul). Les Procédés industriels des Japonais. « L'arbre à laque »,	
1875, in-8°, fig	2 50
Petitot (Le R. P.). Monographie des Déné-Dindjiè, 1876, in-8°	5 fr.
- Monographie des Esquimaux Tchiglit du Mackenzie et de l'An-	Day.
derson, 1876, in-4°, fig	4 fr.
Picot (Em.). Les Roumains de la Macédoine, 1875, in-8°	2 fr.
Pinart (Alph. L.). La caverne d'Aknanh. Mémoire sur cette grotte sé-	
pulcrale et les objets qui y furent découverts, in-4°, planches chro-	
molithog	15 fr.
— Sur les Atnahs, 1875, in-8°	1 25
— Catalogue des collections rapportées de l'Amérique russe (Aliaska).	2 fr.
Pozzi (D' Samuel). Note sur le cerveau d'une imbécile, 1875, in-8°, fig.	I fr.
Rousselet (Louis). Tableau des races de l'Inde septentrionale, 1875, in-8.	1 25
Royer (Clémence). Le feu chez les peuplades primitives, 1875, in-8°	1 50
Sasse (Dr A). Mémoire sur les crânes de Geertruidenberg, 1875, in-8°.	ı fr.
Sayous (Édouard). Les origines et l'époque païenne de l'histoire des Hongrois, 1874, in-8°	3 fr.
Topinard (Paul). Note sur les métis d'Australiens et d'Européens,	
1875, in-8°	ı fr.
- Étude sur la taille, considérée suivant l'âge, le sexe, l'individu, les	
milieux et les races, 1876, in-8°	2 fr.
Ujfalvy (C. E. de). L'ethnographie de l'Asie, 1875, in-8°	2 fr.
Wake (Staniland). Le Mariage communal, 1875, in-8°	ı fr.

3 ft.